

Études de cas – Atelier de la Rentrée féministe WaxJotna

Samedi 10 octobre 2026, Dakar et Paris

Les situations des groupes 1 à 4 sont fictives. Elles s'inspirent de réalités vécues par beaucoup de femmes au Sénégal et dans la diaspora. Les cas des groupes 5 et 6 (Paris) s'appuient sur des faits réels relayés par la presse. Chaque groupe lit son cas, puis répond aux questions de l'étape « Analyser » et note ses réponses dans le Google Doc de restitution.

Groupe 1 : Patriarcat

La décision de la famille

Ndèye, 36 ans, est comptable dans une banque à Dakar. Elle gagne plus que son mari et paie la majorité des dépenses du foyer. Sa banque lui propose une promotion à Saint-Louis. Avant de répondre, elle doit en parler à son mari, qui en parle à son grand frère. Un conseil de famille se réunit chez l'oncle paternel. Ndèye n'y est pas invitée. On lui annonce ensuite la décision : elle refusera le poste, car « une femme mariée suit son mari, et pas l'inverse ». Sa belle-mère ajoute qu'elle devrait déjà s'estimer heureuse de travailler. Quand Ndèye proteste, sa propre mère lui conseille de se taire : « c'est comme ça que les foyers tiennent ».

Questions pour l'analyse

- Qui prend la décision, et où ? Qui est absente de la discussion ?
- Comment cette décision est-elle justifiée ?
- Qui en profite, et qui en subit les conséquences, à court et à long terme ?
- Pourquoi le salaire de Ndèye ne lui donne-t-il pas plus de pouvoir de décision ?

Pour agir

Proposer une action pour que les femmes participent aux décisions qui les concernent, dans la famille comme ailleurs.

Groupe 2 : Sexisme

L'entretien et la réunion

Mariama, 29 ans, est ingénieure. Elle peut vivre cette scène à Dakar comme à Paris. Lors d'un entretien d'embauche, on lui demande si elle compte se marier bientôt et avoir des enfants. Son concurrent, un homme du même âge, n'a pas cette question. Elle obtient finalement le poste. Quelques mois plus tard, en réunion, ses idées sont ignorées, puis reprises par un collègue qui est félicité. Quand elle le fait remarquer calmement, son chef lui répond qu'elle est « un peu trop émotive » et qu'elle devrait sourire davantage. Le soir, dans le groupe WhatsApp de l'équipe, une blague circule : « les femmes au volant et les femmes au bureau, même combat ». Tout le monde rit, y compris certaines collègues.

Questions pour l'analyse

- Repérez chaque idée reçue sur les femmes dans cette situation.
- Comment ces idées sont-elles présentées comme normales, drôles ou sans gravité ?
- Qui en profite, et qui en subit les conséquences ?
- Pourquoi certaines femmes rient-elles aussi de la blague ?

Pour agir

Proposer une action pour réagir au sexisme ordinaire au travail: une question discriminatoire en entretien, une idée reprise sans être créditée, une blague sexiste.

Groupe 3 : Misogynie

La parole qui dérange

Aminata, 24 ans, est étudiante et militante. Après un nouveau meurtre de femme relayé dans la presse, elle publie une vidéo sur les réseaux sociaux pour demander que le féminicide soit reconnu par la loi. La vidéo est très partagée. En quelques heures, elle reçoit des centaines de commentaires : insultes sur son physique, accusations d'être « payée par l'Occident », menaces de viol. Une photo d'elle sans voile, prise il y a des années, est diffusée pour la discréditer. Des inconnus retrouvent l'adresse de sa famille. Son oncle appelle son père pour lui demander de « tenir sa fille ». Sous la pression, Aminata supprime sa vidéo et ferme ses comptes.

Questions pour l'analyse

- Qu'est-ce qu'Aminata a fait pour déclencher cette violence ?
- Comment les attaques contre elle sont-elles justifiées ?
- Qui en profite quand Aminata se tait ? Qui en subit les conséquences, au-delà d'elle ?
- Quel message cette situation envoie-t-elle aux autres femmes qui veulent prendre la parole ?

Pour agir

Proposer une action individuelle et une action collective pour soutenir les femmes harcelées en ligne parce qu'elles prennent la parole, afin qu'elles ne se retrouvent pas seules face aux attaques.

Groupe 4 : Féminicide

Ce cas aborde un meurtre. Il est raconté sans détails sur les violences. Chacune peut choisir de ne pas lire, de ne pas prendre la parole ou de sortir un moment.

Les signes que personne n'a voulu voir

Khady, 27 ans, s'est mariée à 20 ans. Au fil des années, son mari contrôle tout : il vérifie son téléphone, lui interdit de travailler, décide qui elle peut voir. Elle s'éloigne peu à peu de ses amies. Il lui arrive de la menacer : « si tu pars, tu le regretteras ». Après des violences, Khady va porter plainte, mais on lui conseille de régler cela en famille. Ses proches lui demandent de rester « pour les enfants » et de garder le silence pour préserver l'honneur de la famille. Un jour, elle décide quand même de partir et retourne chez sa mère. Trois semaines plus tard, son mari la tue. Dans le quartier, on entend : « c'était une histoire de couple », « Ngogalu yalla la ».

Questions pour l'analyse

- Quels signes d'alerte apparaissent avant le meurtre ?
- À quels moments quelqu'un aurait-il pu agir : la famille, les voisins, la police, la justice ?
- Comment le meurtre est-il expliqué ou excusé après coup ? Qui ces explications protègent-elles ?
- Pourquoi est-il important de nommer ce meurtre « féminicide » plutôt que « drame familial » ?

Pour agir

Proposer une action pour repérer les signes d'alerte, ne pas laisser seule une femme en danger et faire reconnaître le féminicide par la loi.

Groupe 5 : Sexisme (Paris)

Les cheveux d'une ministre

En juin 2026, Djirèye Clotilde Coly, nommée ministre de la Jeunesse et des Sports au Sénégal, fait l'objet de commentaires et d'attaques sur les réseaux sociaux visant notamment ses cheveux courts et son apparence. Après une défaite des Lions, certains internautes associent même sa coiffure au résultat sportif. Au lieu de discuter de ses décisions, de son programme ou de son action, des commentaires déplacent le débat vers son apparence physique.

Questions pour l'analyse

- Que critique-t-on dans cette situation : ses compétences ou son apparence ?
- Quelles normes de féminité sont imposées à une femme qui occupe une fonction publique ?
- Pourquoi ses cheveux deviennent-ils un sujet de moquerie et sont-ils associés à une défaite sportive ?
- Un homme nommé ministre serait-il exposé aux mêmes commentaires sur sa coiffure et son apparence ? Pourquoi ?
- Comment ces attaques peuvent-elles détourner l'attention du travail politique et contribuer à dissuader les femmes de prendre leur place dans l'espace public ?
- Quelle réponse individuelle et quelle action collective WaxJotna pourrait-elle proposer face à ce type d'attaques ?

Pour agir

Rédiger une réponse qui recentre le débat sur les actes et les décisions de la ministre, dénonce les attaques sexistes sur l'apparence et rappelle que les femmes n'ont pas à se conformer à une norme esthétique pour exercer une responsabilité publique.

Groupe 6 : Féminicide (Paris)

Ce cas aborde un meurtre. Chacune peut choisir de ne pas lire, de ne pas prendre la parole ou de sortir un moment.

Le traitement médiatique : quand le récit minimise la violence

Le titre de presse : « Puis, paf, la femme meurt ». Le chapô présente la scène comme une dispute conjugale : selon le récit du mis en cause, il aurait repoussé son épouse « avec réflexe », celle-ci serait tombée et aurait heurté un meuble. L'article insiste sur cette version et décrit la mort à travers une succession de gestes et une formule familière, presque légère.

Questions pour l'analyse

- Que produit l'expression « Puis, paf » ? Pourquoi ce choix de mots pose-t-il problème face à la mort d'une femme ?
- Qui parle dans le chapô : la victime, des témoins, les enquêteurs ou principalement le mis en cause ?
- Comment le titre et le récit peuvent-ils banaliser la violence, créer du spectaculaire ou susciter de l'empathie pour l'auteur présumé ?
- Quels éléments manquent pour rendre compte de la victime et des faits avec rigueur : son point de vue, le contexte, les antécédents éventuels, les suites judiciaires ?
- Comment aurait-on pu titrer cet article sans minimiser la mort ni transformer la violence en divertissement ?
- Quel lien peut-on faire entre ce traitement médiatique, la banalisation des violences conjugales et l'invisibilisation des féminicides ?

Pour agir

Réécrire le titre et le chapô dans une perspective respectueuse des victimes : nommer la mort et la violence avec précision, attribuer clairement les versions rapportées, éviter les formulations sensationnalistes et rappeler que le contexte conjugal n'excuse jamais la violence.

Les mots de la presse

Comparez ces titres d'articles réels. Qui est le sujet de la phrase ? Qu'est-ce qui est mis en avant, ou excusé ? Quels titres nomment la violence pour ce qu'elle est ?

Drame au Sénégal : elle est tuée par son mari... à cause d'un repas manqué

[AFRIK.COM](#) • 15 NOVEMBRE 2019

Violences faites aux femmes - Le collectif Luy Jot Jot Na dénonce un féminicide enregistré en ce début d'année

[LE SOLEIL](#) • JANVIER 2026

Keur Mbaye Fall - Un mari tue son épouse en manipulant son arme à feu

[AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE](#) • 21 DÉCEMBRE 2025

Féminicides - Le mouvement Waxjotna alerte et appelle à une réforme du Code pénal

[LE SOLEIL](#) • JUILLET 2026

AU DETOUR D'UNE DISPUTE CONJUGALE, [REDACTED] REPOUSSE SON EPOUSE
QUI CHUTE ET SE COGNE LA TÊTE

PUIS, PAF, LA FEMME MEURT

► Selon le récit du mis en cause, la tension a dégénéré, lorsque son épouse «s'est agrippée à ses parties intimes.

► Pris de panique, affirme-t-il, il l'a repoussée «avec réflexe », provoquant la chute de la dame dont la tête a heurté un meuble

► Au cours de sa seconde évacuation, la jeune femme rendra l'âme suite à " un traumatisme crânien", selon le résultat de l'autopsie.

Fiche : le féminicide

Définition

Le féminicide est le meurtre d'une femme ou d'une fille en raison de son genre. Il est le plus souvent commis par un conjoint, un ex-conjoint ou un proche. Il n'est presque jamais un acte isolé : il est l'aboutissement le plus grave d'une série de violences et de contrôle.

Signes d'alerte fréquents

- Contrôle du téléphone, des déplacements, de l'argent ou des fréquentations.
- Isolement de la famille et des amies.
- Jalousie excessive et menaces, notamment en cas de départ.
- Violences physiques, psychologiques ou sexuelles déjà subies.
- La séparation : c'est souvent la période la plus dangereuse.

Pourquoi le nommer

Parler de « drame passionnel » ou d'« histoire de couple » cache le fait que ces meurtres suivent un même schéma de domination. Nommer le féminicide permet de le compter, de le prévenir et de le juger comme tel. Sa reconnaissance par la loi fait partie des revendications portées par WaxJotna.

Où trouver de l'aide

- À Paris : le 3919, numéro national d'écoute pour les femmes victimes de violences, gratuit et anonyme.
- À Dakar : 800 805 805, Association des Juristes du Sénégal, gratuit et anonyme.